



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU DISTRICT DE LA LOIRE**
Vendredi 27 juin 2025
**Pôle festif l'Onyx, 155 Chemin des Chartonnes
42450 SURY LE COMTAL**

18h à 19h45 : Accueil et émargement des représentants de clubs

20h : Début de l'Assemblée Générale

- Mot d'ouverture et remerciements
- Présentation des invités :
 - Président du club de Sury le Comtal: M. Jean-Paul VIRICELLE
 - Maire de Sury le Comtal ou son représentant
 - Représentant LAuRaFooT : M. Hubert GROUILLER
 - Représentant CDOS Loire
 - Représentant du Département : M. Jean-Yves BONNEFOY
- Clôture des émargements
- Prises de parole :
 - Président du club de Sury le Comtal : M. Jean-Paul VIRICELLE
 - Maire de Sury le Comtal ou son représentant
 - Représentant CDOS Loire
 - Représentant du Département : M. Jean-Yves BONNEFOY
- Allocution du Président du District de la Loire de Football
- Hommage aux personnes
- Annonce du quorum
- Challenge Pascal Camus
- Récompenses PEF
- Ouverture de l'AG extraordinaire
 - Art 18 modification des statuts

Le Comité de Direction propose de modifier l'article **18 Budget et comptabilité** des Statuts du DLF afin de se soustraire à l'obligation de faire appel à un **commissaire aux comptes** rémunéré, sachant que les comptes du DLF sont déjà certifiés par un cabinet comptable, sous couvert de son expert et contrôlés par deux contrôleurs des comptes indépendants désignés par l'Assemblée Générale du DLF.

Texte soumis :

Article 18 Budget et comptabilité



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU DISTRICT DE LA LOIRE**
Vendredi 27 juin 2025
Pôle festif l'Onyx, 155 Chemin des Chartonnes
42450 SURY LE COMTAL

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin, obligatoirement certifiés par un **commissaire aux comptes** ou des **contrôleur(s) des** Comptes désigné(s) par l'Assemblée Générale du DLF, sont soumis à l'Assemblée Générale dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice.

- Ouverture de l'AG ordinaire
 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024 (publié le 3 juin 2025)
- Présentation de la nouvelle page d'accueil du District de la Loire
- Pause « fraîcheur »
- Examen des vœux
 - Nouvelle numérotation des règlements
 - Réécriture des règlements des coupes
 - Ajout de la Super Coupe Solidarité
 - Précision sur les montées et descentes des championnats féminins à 8
 - Championnat féminin interdistrict
 - Vœux de Bois Noir et Loire Sornin
- Questions diverses
- Remise des récompenses de la LAuRaFoot
- Parole au représentant de la LAuRaFoot
- Clôture de l'Assemblée Générale